Mairie de GOSNE
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

44-2026
Nomenclature : 7.10

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20260430-44_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
24 avril 2026

Date d'affichage
05 mai 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 30 avril, à 20h30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. David VEILLAUX, Maire

Étaient présents : MM Veillaux, Gillet, Morin, Le Cuff, Blot, Serra, Viscart, Aubault, Foliard, Trovalet, Orain, Charrieau, Pericot, Minaud, Cervi, Guegan
Étaient absents excusés : MM. Havard, Guérin-Leconte, Boutheloup
Procurations de M. Havard à M. Blot, de Mme Guérin-Leconte à Mme Orain, de M. Boutheloup à M. Morin

Nombre de conseillers		**Formant la majorité des membres en exercice**
En exercice	: 19	
Présents	: 16	Mme Trovalet a été élue secrétaire de séance
Votants	: 19	

44-2026 SALLE DE SPORTS : ACQUISITION DE DALLES POUR LE SOL

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est proposé l'acquisition de dalles de protection pour le sol de la grande salle (710m²) de la salle des sports, avec deux chariots de manutention.
Des devis sont présentés. Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise BTS Sport et Décoration de Lecci (20) pour un montant de 15 828.96 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise BTS Sport et Décoration pour un montant de 15 828.96 € TTC ;
- **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à signer le devis.

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire,
David VEILLAUX

